

Revue de presse au 6 avril 2020

Panorama international (Allemagne, Belgique, Canada, Chine, Espagne, États-Unis, Italie Portugal, Royaume-Uni, Suisse) du traitement de la question de la protection de l'enfance dans le contexte du Covid-19

1- Données concernant le flux d'appels reçus par les lignes dédiées à la protection des enfants

Aucune tendance nette qui serait commune à l'ensemble des pays où des mesures de confinement ont été mises en place ne se dégage. En effet, les situations sont variables selon les pays.

- En Chine, dans la province de Hubei, les violences domestiques qui ont été dénoncées à la police locale de la province de Hubei aurait presque triplé, passant de 47 en Février 2019 à 162 en Février 2020, après les mesures de quarantaine mises en place en janvier, selon Wan Fei, le fondateur d'une association de lutte contre les violences domestiques à Jingzhou. Cet exemple est cité dans de nombreux articles.

Sources :

<https://time.com/5801897/women-affected-covid-19/> (en date du 12 mars 2020)

<https://www.theguardian.com/society/2020/mar/28/lockdowns-world-rise-domestic-violence> (en date du 28 mars 2020)

<https://www.sixthtone.com/news/1005253/domestic-violence-cases-surge-during-covid-19-epidemic> (en date du 2 mars 2020)

- Aux Etats-Unis, le National Domestic Violence Hotline (joignable 24/24, 7/7) n'a pas vu pour l'heure une hausse significative des appels, ce qui ne surprend guère les professionnels au vu de l'isolement des victimes et du fait qu'elles ne se rendent plus à l'école. A l'échelle de certains états américains, une forte baisse des appels a même pu être identifiée : la ligne pour les enfants en dangers (Child abuse and neglect hotline) dans le Missouri a vu son flux d'appels diminuer de moitié passant de 680 par semaine à 320. Dans le Minnesota, selon le Département of Human services, cette baisse des signalements est de 30 %, de même qu'en Géorgie, les appels sont passés de 320 par jour à 120. Le constat est similaire dans les Etats du Colorado, Oregon, Texas et Californie (dans ce dernier, les appels sont passés de 4 000 par semaine à 2 661). Cependant, le "Childhelp National Abuse Hotline" a vu les appels augmenter de 23% et les messages reçus par textos de 263 % comparé au mois de Mars 2019.

Sources :

https://www.washingtonpost.com/health/with-isolation-abuse-activists-fear-an-explosive-cocktail/2020/03/24/78327d16-6e08-11ea-a156-0048b62cdb51_story.html (en date du 24 mars 2020)

<https://www.thestate.com/news/article241587066.html>

<https://www.nbcnews.com/news/us-news/experts-fear-child-abuse-will-increase-coronavirus-isolation-n1170811> (en date du 28 mars 2020)

<https://eu.usatoday.com/story/news/investigations/2020/03/21/coronavirus-pandemic-could-become-child-abuse-pandemic-experts-warn/2892923001/> (en date du 23 mars 2020)

- Aux Etats-Unis toujours, de nombreuses agences ont mis fin aux inspections en personne au domicile d'enfants considérés comme courant un risque de maltraitances ou de négligences. Les parents d'enfants déjà en famille d'accueil ne peuvent plus effectuer leur visite hebdomadaire tandis que d'autres ont dû voir le retour de leur enfant à leur domicile repoussé.

Pour les travailleurs sociaux, la pénurie générale de gants, masques et autres équipements de protection est un sujet de préoccupation. En effet, les interventions doivent se poursuivre quand un enfant est en danger afin de le mettre en sécurité mais pour cela les travailleurs sociaux doivent pouvoir être protégés selon Angelo McClain, Directeur général de l'Association Nationale des travailleurs sociaux (National Association of Social Workers, NASW).

A New York, zone la plus touchée par l'épidémie aux Etats-Unis, les équipes de la protection de l'enfance ont eu pour instruction d'effectuer au maximum des « visites virtuelles » et ce, même dans les cas où il s'agit d'enquêter sur des risques potentiels pour la sécurité de l'enfant. La responsable de l'un des plus importants prestataires de services auprès des jeunes et des familles de la ville a révélé que 1 200 travailleurs sociaux ont été testés positifs au Covid-19 et elle s'attend à voir ce chiffre augmenter. Un tri a dû être fait : concernant les familles jugées les plus à risque, il n'y a pas d'autre alternative que d'aller les voir en personne et ce, malgré l'absence d'équipement de protection.

Les visites mensuelles effectuées par les travailleurs sociaux auprès des enfants placés en famille d'accueil ont été remplacées par des visites par vidéoconférence. Les visites en personne ne doivent avoir lieu que si elles sont jugées absolument nécessaires.

Les visites entre les enfants placés et leur famille biologique peuvent se faire désormais via Skype ou Facetime.

De la même manière, en Floride, Etat souvent confronté à des états d'urgence en raison des nombreux ouragans, les travailleurs sociaux effectuent des visites virtuelles tous les trente jours au minimum. Mais dans le contexte actuel il s'agit seulement d'une option pour les cas les moins à risques. Si l'interlocuteur perçoit que l'enfant est en danger il pourra demander à parler à l'enfant à l'extérieur du domicile. Dans l'Ohio également, il est demandé aux travailleurs des services à l'enfance de prioriser leurs visites en personne

selon le risque immédiat encouru par l'enfant ; pour les cas les moins à risques, un contrôle est fait par vidéo conférence.

Sources :

<https://www.voanews.com/science-health/coronavirus-outbreak/coronavirus-roils-every-segment-us-child-welfare-system>

<https://eu.usatoday.com/story/news/investigations/2020/03/21/coronavirus-pandemic-could-become-child-abuse-pandemic-experts-warn/2892923001/>

- En Italie, contrairement à la ligne à destination des femmes victimes de violence où les appels ont fortement diminué, le numero azzuro correspondant à une ligne d'écoute et d'urgence pour les enfants, ont enregistré une hausse des signalements et des cas gérés par les écoutants. Les canaux de communication (site, internet, réseaux sociaux Facebook/Twitter/Instagram/Linkedin/Youtube) sont toujours mis à jour afin de diffuser au quotidien des messages de sensibilisation concernant tant le bien-être de l'enfant en période de confinement que le risque accru de violences. Parallèlement à la ligne téléphonique, le numero azzuro dispose d'un tchat.

Source :

<https://www.agi.it/cronaca/news/2020-03-16/coronavirus-bambini-telefono-azzurro-7570192/> en date du 16 mars 2020)

- Au Canada, le Premier ministre Justin Trudeau a annoncé dimanche 29 mars de nouveaux fonds à l'échelle fédérale pour ceux qui connaissent des situations de stress en raison du confinement, notamment les enfants, les séniors, les sans-abris et les personnes victimes de violences domestiques. Il a ainsi annoncé que, face à une forte demande, le gouvernement allait apporter 7,5 millions de dollars supplémentaires au numéro d'urgence "Kids Help Phone" afin d'embaucher plus d'écouterants : le service est joignable par téléphone, texto, ou en ligne.
- Au Québec, dans la région administrative de la Côte-Nord, la direction de la protection de la jeunesse (DPJ) a constaté une baisse de 30% du nombre de signalements d'enfants potentiellement en danger depuis le début des mesures de confinement, passant d'une centaine de signalement par semaine à une moyenne de 70. La chute du nombre de signalements n'est pas propre à cette région, plusieurs régions enregistrent des baisses qui peuvent même atteindre 50% dans certains cas. Les intervenants poursuivent leurs visites en milieu familial en respectant les "directives très claires de la santé publique" sur la façon de procéder avant, pendant et après chacune.
- Dès le 19 mars 2020, un arrêté ministériel de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec a été annoncé qui suspend toutes les ordonnances de la cour permettant des droits de contact entre les enfants et les parents biologiques, en vue de protéger la santé

de la population. Durant cette période de crise, le directeur de la protection de la jeunesse doit donc « prévoir d'autres modalités de contact sécuritaire par tout moyen jugé utile, notamment des moyens technologiques ».

- Selon la directrice de la Protection de la Jeunesse pour la région Côte-Nord au Québec, les interventions à domicile ont pu être remplacées dans certains cas par des visites virtuelles via Facetime (un compte facebook a été créé par leur service communication).

Sources :

<https://www.lemanic.ca/2020/03/30/le-confinement-fait-chuter-les-signalements-a-la-dpj/> (en date du 30 mars 2020)

<https://www.lapresse.ca/covid-19/202003/20/01-5265669-dpj-les-droits-dacces-des-parents-denfants-places-suspendus.php> (en date du 20 mars 2020)

<https://macotenord.com/la-protection-de-la-jeunesse-au-temps-du-coronavirus/> (en date du 30 mars 2020)

<https://pm.gc.ca/en/news/news-releases/2020/03/29/prime-minister-announces-support-vulnerable-canadians-affected-covid> (en date du 29 mars 2020)

2-Quelles alternatives à l'appel d'urgence ?

Dans l'ensemble, dans le contexte du coronavirus, aucune campagne de sensibilisation innovante à destination des enfants et adolescents n'a pu être relevée.

Cependant, afin d'atteindre cette cible qui est à ce jour confinée, les réseaux sociaux peuvent constituer un moyen de les atteindre. Deux exemples :

- La commission d'enquête indépendant sur les agressions sexuelles sur mineurs au Royaume-Uni (Independent Inquiry into Child Abuse) a lancé en octobre 2018 une campagne sur Snapchat afin d'inciter les victimes potentielles à s'exprimer : des publicités invitaient les utilisateurs/rices à « partager leurs expériences » afin de mettre fin aux futures agressions et leur assuraient qu'ils seraient entendus, écoutés et pris en compte. Elles ont été vues 3,4 millions de fois, ciblaient les utilisateurs âgés de 18 à 24 ans et contenaient le lien du site « Truth project » (<https://www.telegraph.co.uk/technology/2019/09/21/child-sex-abuse-inquiry-urges-victims-come-forward-snapchat/>). Elle a coûté 3 500 livres.
- Dans le cadre du Trentième anniversaire de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, l'UE et l'UNICEF ont lancé une campagne sur TikTok (https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage_tg/69358/Une%20campagne%20mondiale%20UE-UNICEF%20pour%20donner%20aux%20enfants%20les%20moyens%20d'agir%20et%20les%20encourager%20%C3%A0%20s'exprimer!)

Ainsi, l'appel téléphonique reste le principal moyen de joindre des écoutants même si dans certains pays, le tchat, le mail, et WhatsApp constituent des alternatives :

- En Allemagne, les organisations de protection de l'enfance demandent plus de soutien sur les plateformes en ligne, notamment les réseaux sociaux, afin d'informer les enfants et les familles sur les dispositifs d'aide.

Source :

<https://www.dw.com/en/coronavirus-fears-of-domestic-violence-child-abuse-rise/a-52847759> (en date du 19 mars 2020)

- En Espagne, la Fondation ANAR, qui gère le numéro d'urgence européen 116 111 dans le pays, a renforcé son "tchat" pour entendre les enfants et adolescents qui souffrent de maltraitances ou d'agressions pendant la quarantaine due au coronavirus. Tant le « tchat » que le mail sont opérationnels afin que les mineurs puissent signaler d'éventuelles maltraitances quand ils n'ont pas la possibilité de s'isoler pour appeler.

Source :

<https://www.europapress.es/epsocial/infancia/noticia-fundacion-anar-refuerza-chat-atender-menores-sufren-maltrato-abuso-cuarentena-20200324201035.html>

3- Par ailleurs :

- En Suisse, le confinement est partiel. La question de la "protection de l'enfant en période de coronavirus" est principalement abordée par l'organisme officiel "Protection de l'enfance Suisse" sous l'angle de bonnes pratiques éducatives à adopter en situation de crise.

Source :

<https://www.kinderschutz.ch/fr/la-protection-de-lenfant-en-periode-de-coronavirus.html>

- En Belgique, face au risque accru de violences intrafamiliales conjugales et envers les enfants, la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), la Région bruxelloise et la Commission communautaire française ont décidé de mettre sur pied une task force pour répondre aux risques d'amplification des problèmes de violence. "En partenariat avec les acteurs de terrain, cette task force assurera un suivi de la situation des infrastructures d'accueil et de soutien afin de mettre au jour les besoins, les urgences rencontrées et d'y apporter une réponse rapide et efficace. Dans un premier temps, une campagne de communication sera diffusée sur les sites et réseaux sociaux des différents niveaux de pouvoir partenaires, afin de rappeler les différents numéros des services d'urgence, d'écoute et de soutien qui sont à la disposition des victimes de violences conjugales et intrafamiliales."

Sources :

<https://parismatch.be/actualites/societe/385829/covid-19-ce-qui-est-mis-en-place-pour-les-victimes-de-violences-conjugales>

<https://www.lalibre.be/belgique/societe/coronavirus-la-wallonie-bruxelles-la-fwf-et-la-cocof-lancent-une-task-force-violences-conjugales-5e7df8749978e228414236a3>

- En Italie, plusieurs associations qui œuvrent dans le domaine de la protection de l'enfance ont rédigé une pétition à destination du président du Conseil italien Giuseppe Conte. Elles dénoncent l'invisibilité des enfants et adolescents pris en charge par les services sociaux (450 000 dont 91 000 en raison des maltraitements subies au sein de leur famille) dans les dernières mesures mises en place par le gouvernement. Dans le contexte de l'urgence sanitaire, les interventions auprès des familles ont été interrompues ou fortement diminuées. Aussi, elles demandent que soit voté un décret immédiat pour protéger ces enfants en situation de vulnérabilité afin que les services sociaux, scolaires et éducatifs puissent avoir les conditions d'intervenir dès qu'il existe une situation de danger ; ce décret prévoit notamment la création d'une task force à l'échelle locale regroupant l'autorité judiciaire, l'école, les services sociaux et le secteur tertiaire. En parallèle, une lettre ouverte allant dans le même sens a été rédigée par la Coordination italienne des services contre la maltraitance infantile et les abus (CISMAI) qui réclame un "décret enfant".

Des parlementaires ont entendu ces demandes et travaillent à une proposition d'amendement au décret "Cura Italia" qui en tiendrait compte.

Sources :

https://www.change.org/p/cittadini-che-impatto-avr%C3%A0-l-isolamento-sui-bambini-invisibili-un-decreto-subito-25f14fdd-b18f-4be4-b709-1c08e7bee996?recruiter=1061153181&utm_source=share_petition&utm_medium=copylink&utm_campaign=share_petition&utm_term=share_petition

https://www.corriere.it/cronache/20_marzo_22/coronavirus-subito-decreto-salvare-bambini-difficolta-8ac98836-6c49-11ea-8403-94d97cb6fb9f.shtml?refresh_ce-cp (en date du 22 mars 2020)

<https://www.ultimavoce.it/decreto-bambini-appello/> (en date du 26 mars 2020)

https://www.repubblica.it/solidarieta/2020/03/27/news/sos_villaggi_dei_bambini-252476612/ (en date du 27 mars 2020)

- Au Royaume Uni, de nombreux acteurs de la protection de l'enfance alertent sur l'urgence de la situation.

Source :

<https://www.theguardian.com/society/2020/mar/25/coronavirus-puts-vulnerable-uk-children-greater-risk-campaigners-warn>

Complément Semaine du 1^{er} au 8 avril 2020

1) Adaptation et innovation des services de la protection de l'enfance face aux mesures de confinement

- Aux Etats-Unis, dans le Tennessee, selon le Département des Services de l'enfance, le contact avec les familles est maintenu par vidéoconférence quand cela est possible afin de vérifier que tout va bien. Les visites à domicile se font donc à distance mais les visites se font en personne quand il s'agit de mener une enquête initiale sur des faits de maltraitance ou de négligence. Quand les visites en personne sont maintenues, l'équipe appelle au préalable afin de poser quelques questions de santé (quelqu'un dans l'entourage a-t-il été testé positif au Covid-19 ? Les membres du foyer ont-ils des symptômes éventuels de la maladie ?) afin de déterminer s'il existe un risque sanitaire en cas de visite. Quand celle-ci a lieu, les mesures de précautions rédigées par les autorités sanitaires de l'État (Centers for Disease Control and Prevention and the Tennessee Department of Health) sont suivies. S'agissant des visites d'urgence à l'improviste, les travailleurs sociaux sont censés glisser sous la porte un questionnaire de santé avant de rentrer et en cas de réponses laissant présager un risque de contamination au Covid 19, les travailleurs en réfèrent à leur supérieur qui leur donnent la marche à suivre. A l'inverse, dans le cas où l'entrée est refusée au travailleur social par crainte que ce dernier soit porteur du virus, les investigations et les entretiens avec les enfants peuvent avoir lieu devant la porte d'entrée. Si le travailleur social établit que le domicile doit être inspecté afin de déterminer si les enfants sont en sécurité et que l'accès lui est refusé, le ministère ira devant les tribunaux afin d'obtenir un mandat. Il est à noter que les agences de protection de l'enfance doivent faire face à une pénurie de masques, de gants et de gel hydro-alcoolique ce qui ne permet pas aux travailleurs sociaux d'exercer en toute sécurité. A Los Angeles, la manière de procéder est la même.

Sources :

<https://eu.tennessean.com/story/news/local/2020/03/31/social-isolation-during-coronavirus-pandemic-strains-services-for-at-risk-tennessee-families/2915537001/> (en date du 31 mars)

<https://chronicleofsocialchange.org/featured/los-angeles-child-welfare-social-worker-visits-without-protection-coronavirus/41558> (en date du 20 mars 2020)

- Aux Etats-Unis, l'Etat de l'Oregon a soutenu la création par l'association Ever Child d'une plateforme d'urgence « My NeighbOR » (en français « Mon Voisin ») afin de venir en aide aux familles d'accueil. En effet, il s'agit d'organiser l'entraide en faisant appel à la solidarité du voisinage afin d'aider ces familles qui affrontent parfois avec difficulté cette période de confinement.

Sources :

<https://everychildoregon.org/myneighbor/>

<https://www.opb.org/news/article/oregon-foster-care-child-welfare-neighborhood-support-program-covid-19/> (en date du 2 avril 2020)

2) La cyber protection de l'enfance

Au Royaume- Uni The National Society for the Prevention of Cruelty to Children (NSPCC) a alerté sur le fait que les enfants passant plus de temps devant des écrans (réseaux sociaux, jeux en lignes par exemple) au cours de la période de confinement et se sentant parfois anxieux ou seuls, il existe un risque accru qu'ils soient la cible de pédocriminels en ligne. Ce risque est d'autant plus important que le nombre de modérateurs a dû être diminué par les sociétés propriétaires de certains réseaux sociaux notamment. Un responsable de la NSPCC ajoute que la crise sanitaire crée des défis majeurs dans la société et que comme les autres, les entreprises de services en ligne doivent s'adapter et participer à l'effort collectif en protégeant les plus vulnérables.

La National Crime Agency a elle aussi fait part de ses craintes sur ce sujet et a révélé qu'elle avait observé que des pédocriminels avaient déjà échangé entre eux voyant cette période de confinement comme une opportunité afin d'approcher les enfants via les forums de discussion en ligne et de les agresser. Elle a fait savoir selon ses dernières enquêtes, que près de 300 000 personnes au Royaume-Uni représentent une menace sexuelle pour les enfants. Aussi, l'ensemble de ces institutions appellent les parents et ceux qui ont des enfants à leur charge à la plus grande prudence et les exhortent qu'ils s'assurent que les enfants utilisent cet outil en toute sécurité. Afin de les aider, une campagne de sensibilisation à la sécurité des enfants sur Internet a été lancée avec le hashtag #OnlineSafetyAtHome ; elle s'appuie sur le site <https://www.thinkuknow.co.uk/> qui propose des modules de 15 minutes selon les âges des enfants afin de les éduquer sur ce sujet à partir d'exemples concrets et pédagogiques.

Ce point d'attention arrive dans un contexte où Europol (l'agence européenne spécialisée dans la répression de la criminalité) a signalé une hausse de l'activité en ligne de ceux qui recherchent des liens à caractère pédopornographique.

Sources :

<https://www.theguardian.com/world/2020/apr/02/coronavirus-lockdown-raises-risk-of-online-child-abuse-charity-says> (en date du 2 avril 2020)

<https://www.theguardian.com/society/2020/apr/03/nca-predicts-rise-in-online-child-sexual-abuse-during-coronavirus-pandemic> (en date du 3 avril 2020)

<https://metro.co.uk/2020/04/03/300000-paedophiles-will-exploit-coronavirus-lockdown-12502094/> (en date du 3 avril 2020)

<https://www.nationalcrimeagency.gov.uk/news/onlinesafetyathome>

https://www.europol.europa.eu/sites/default/files/documents/pandemic_profiteering-how_criminals_exploit_the_covid-19_crisis.pdf

3) Par ailleurs

- En Espagne, la Plataforma de infancia (« plateforme de l'enfance »), une coalition d'organisations à but non lucratif, a lancé le 7 avril une campagne de plaidoyer nationale avec le tweet #100MedidasInfancia qui propose cent mesures visant à protéger les enfants et adolescents dans le contexte actuel de crise sanitaire.

Elles interpellent ainsi les pouvoirs publics tant à l'échelle nationale, régionale ainsi que locale sur la nécessité de prendre des mesures à court moyen et long terme afin de soutenir les enfants, notamment les plus vulnérables. Parmi ces mesures on trouve : possibilité de garde des enfants étendue aux familles monoparentales et aux familles nombreuses et ce, jusqu'à la fin du confinement ; garantir l'accès à internet à tous les élèves afin de diminuer les coûts que cela génère pour les familles les plus vulnérables ; renforcer la coopération entre les différents acteurs de la protection de l'enfance ; réfléchir à des moyens de signalement alternatifs au téléphone dans les cas de maltraitances infantiles, réaliser des campagnes de sensibilisation sur le sujet et renforcer les moyens des lignes d'écoute ; assurer une continuité du service en matière de suivi des enfants placés en foyers d'accueil.

Sources :

<http://plataformadeinfancia.org/100-medidas-infancia-covid19/>

<http://plataformadeinfancia.org/wp-content/uploads/2020/04/100-medidas-para-la-infancia-COVID19.pdf>

<https://www.lavanguardia.com/vida/20200407/48372135912/organizaciones-de-infancia-reclaman-una-renta-para-las-familias-pobres.html> (en date du 7 avril 2020)

- Aux Etats-Unis, certains pédiatres alertent sur le fait que la situation actuelle de confinement pourrait donner lieu à une hausse des maltraitances infantiles. En effet, l'anxiété au sujet de la santé, de l'éducation et des finances est très élevée et peut créer une forte tension au sein du foyer qui peut se reporter sur les enfants. Ce risque de maltraitance est d'autant plus élevé quand il existe déjà un facteur dysfonctionnant au sein du foyer (violences domestiques, problème d'addiction chez un parent, troubles mentaux). Ce schéma a déjà pu être observé durant d'autres périodes anxiogènes comme au moment de la crise économique de 2008 où les pédiatres ont constaté, et ce pendant plusieurs années, une hausse chez les enfants des traumatismes crâniens d'origine non accidentelle (« traumatic brain injury »).

Dans un document de 2005, l'Organisation mondiale de la santé évoquait déjà la relation qui pouvait être établie entre un épisode de catastrophe naturelle (pendant lequel on retrouve les mêmes marqueurs que lors d'une phase épidémique, comme l'anxiété et le confinement) et une hausse des violences, notamment à l'égard des enfants. En effet, l'OMS a montré que six mois après que l'Ouragan Floyd a touché la Caroline du Nord en 1999, le taux des traumatismes crâniens d'origine non accidentelle, qui est l'un des

indicateurs des maltraitances infantiles, sur les enfants de moins de 2 ans ont quintuplé dans les régions les plus touchées par l'ouragan. Aucune hausse n'avait par ailleurs été constaté dans le reste du pays épargné par l'ouragan.

Sources :

<https://www.newsweek.com/texas-hospital-child-abuse-cases-rise-covid-19-outbreak-1493642> (en date du 22 mars 2020)

<https://www.nytimes.com/2020/04/07/opinion/coronavirus-child-abuse.html> (en date du 7 avril 2020)

Shanahan, Meghan E et al. "National, regional, and state abusive head trauma: application of the CDC algorithm." *Pediatrics* vol. 132,6 (2013): e1546-53. doi:10.1542/peds.2013-2049
<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4074669/>

<https://www.nytimes.com/2017/09/12/us/domestic-violence-hurricanes.html> (en date du 12 septembre 2017)

https://www.who.int/violence_injury_prevention/publications/violence/violence_disasters.pdf

Curtis, Thom & Miller, Brent & Berry, E.. (2000). Changes in reports and incidence of child abuse following natural disasters. *Child abuse & neglect*. 24. 1151-62. 10.1016/S0145-2134(00)00176-9.
https://www.researchgate.net/publication/12268605_Changes_in_reports_and_incidence_of_child_abuse_following_natural_disasters

Ressources :

L'Alliance pour la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire a rassemblé sur son site en français une liste de plateformes de ressources (pour la plupart en anglais) sur la protection de l'enfance et le COVID-19 :

<https://alliancecpha.org/fr/child-protection-news/ressources-sur-la-protection-de-lenfant-et-le-covid-19>